LE VÉRITABLE MASQUE DE FER,

D'APRÈS LES ARCHIVES DE LA BASTILLE.

LES Hiſtoriens ont prétendu tour à tour que le *Priſonnier au maſque de fer* était ou le *Duc de Beaufort*, lequel avait été tué au ſiége de Candie; ou le *Comte de Vermandois*, fils naturel de *Louis XIV* & de Madame *de la Valliere*; ou le fameux Duc de *Montmouth*, fils de *Charles II*, Roi d'Angleterre, & de *Lucy Walthers*. Lequel eſt-ce des trois? C'eſt ſur quoi il convient de fixer les incertitudes autant que l'opinion publique, puiſqu'enfin le dépôt des archives de la Baſtille a été la proie de la généreuſe précipitation de nos braves Citoyens.

Ce n'était point le *Duc de Beaufort*, eſprit remuant & homme fougueux, aſſez connu par la part qu'il eut à tous les mouvemens de Paris du temps de *la Fronde*, & qu'on avait ſurnommé *le Roi des Halles*, puiſque, lors de la détention du *Priſonnier maſqué*, l'autorité de *Louis XIV* était affermie & portée au plus haut point auquel puiſſe aſpirer la ſouverai-

neté. D'ailleurs ce Prisonnier, représenté comme jeune, ami de la parure, de la propreté, du plus beau linge, &c. offre le plus parfait contraste avec le Duc, alors avancé en âge, & singulièrement remarquable par son extrême mal-propreté. Enfin c'était d'autant moins le Duc *de Beaufort*, que le *Marquis de Saint-André Montbrun*, témoin oculaire de sa mort au siége de Candie, assure dans les termes suivans, » que le Grand-Visir en-» voya sa tête à Constantinople, où elle » fut portée pendant trois jours par les rues » au bout d'une pique, comme une marque » de la défaite des Chrétiens «.

Ce n'était point le *Comte de Vermandois*, comme l'affirme le Jésuite *Griffet*, d'après l'Auteur des *Mémoires secrets*, puisque toutes les relations du temps portent que le Comte *de Vermandois* se trouva mal le 12 Novembre au soir; que le lendemain la fièvre maligne se déclara, & qu'il en mourut le 18 à l'armée, où il avait été envoyé. A l'égard de l'âge, celui de l'*Homme au masque de fer* ne conviendrait pas plus au Comte *de Vermandois* qu'au Duc *de Beaufort*; l'un était beaucoup trop jeune, l'autre beaucoup trop vieux.

Voyons à présent ce qui pourrait engager à croire que c'était le Duc *de Monmouth*. Son Histoire est assez singulière, & mérite qu'on s'y arrête avec quelque attention.

L'extrême affection que le peuple Anglais

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

avait pour le Duc de *Montmouth*, fils naturel de *Charles II*, & l'idée que la Nation n'attendait qu'un Chef pour chasser *Jacques II*, lui firent former une entreprise qui peut être aurait réussi, si elle eût été conduite avec plus de prudence. Il débarqua à *Linne*, dans le Comté de *Dorset*, n'ayant que cent vingt hommes à sa suite ; bientôt il en attroupa jusqu'à six mille. Quelques villes se déclarèrent pour lui ; il s'y fit proclamer Roi, soutenant que sa naissance était légitime, & qu'il avait les preuves du mariage de *Charles* avec sa mère : il livra bataille à l'armée Royale ; & déjà la victoire se déclarait pour lui, lorsque la poudre & les balles manquèrent à ses troupes. Le Lord *Grai*, qui commandait sa cavalerie, l'abandonna au milieu des siens, qui fuyaient de toutes parts. Le malheureux *Montmouth* ne put échapper aux vainqueurs ; il fut conduit à Londres, & condamné à perdre la tête le 15 Juillet 1685. L'exécution se fit avec toutes les formalités ordinaires ; mais, dit le célèbre M. *Hume*, ses partisans se flattèrent *avec quelque fondement*, que ce n'était pas le Duc *de Montmouth* qui fut exécuté, &c.

Il est certain que le bruit courut dans Londres qu'un Officier de son armée était mort à sa place, & que, sur ce bruit, une Dame de grande qualité ayant gagné, à force d'argent, ceux qui pouvaient ouvrir son cercueil, l'examina au bras droit, & s'écria avec saisissement : *Ah ! ce n'est pas lui.*

Sans s'arrêter à ces faits, les circonstances politiques, non moins que le caractère timoré de *Jacques II*, s'accordent avec cette opinion. Le Roi *Jacques*, lié par un ferment solennel de respecter constamment le sang de son beau-frère, se laissa facilement aller à l'idée de sauver les jours de l'infortuné *Montmouth*, en le faisant passer en lieu de sûreté : & où le pouvait-il mieux qu'en France, où *Louis XIV* était, pour ainsi dire, engagé par un intérêt commun? En effet, si le Roi *Jacques* venait à avoir un fils, alors le Duc de *Montmouth* était destiné à finir ses jours entiérement ignoré; mais dans le cas contraire, *Montmouth* remis en liberté, devenait un concurrent bien redoutable au Prince d'Orange, dont le caractère sec & dur & les manières froides étaient peu propres à lui concilier l'affection des Anglais.

A l'égard de la supposition d'un autre coupable exécuté à la place du Duc *de Montmouth*, on ne voit pas trop ce qu'elle aurait d'impossible.

Enfin, qu'on cherche, qu'on lise, qu'on réfléchisse sur tous les évènemens du temps, on ne trouvera ni en France, ni même dans toute l'Europe, aucun Prince à l'égard de qui l'on puisse imaginer qu'il ait été d'une telle importance qu'on ignorât sa détention, & que l'on prît toutes les précautions dont on usait pour le cacher, sinon le Duc

de Montmouth; nul autre dont l'âge s'accorde auſſi bien avec celui de l'*Homme au maſque de fer*. La taille, la voix, l'accent même, ſelon le rapport du Chirurgien *Nelaton*, qui fut un jour appelé pour le ſaigner, & qui, ſans cependant lui voir la tête, qu'on avait enveloppée d'une ſerviette, reconnut ſur le champ à ſon accent qu'il était Anglais : tout ſemble dépoſer en faveur de cette opininion. Nous ne parlons point du nom de *Macmouth*, écrit avec un couteau ſur l'aſſiette que ce Priſonnier fameux lança un jour par ſa fenêtre aux iſles Sainte-Marguerite, laquelle fut ramaſſée & rapportée au Gouverneur par un Pêcheur qui ne ſavait pas lire, & à qui ſon ignorance ſauva la vie. Au reſte, il eſt clair que ce nom de *Macmouth* ne fut lu ainſi, que parce qu'il n'avait pas été aſſez bien tracé.

Un ſieur *de Jonca*, Lieutenant de Roi de la Baſtille, écrivait à ce ſujet (le Jeudi 18 Septembre 1698) ſur ſon Journal : » Jeudi » 18 Septembre 1698, à trois heures après » midi, M. *de Cinq-Mars*, Gouverneur de » la Baſtille, eſt arrivé, pour ſa première » entrée, venant des iſles Marguerite, ayant » amené avec lui dans ſa litière un Priſon- » nier qu'il avait à Pignerol, dont le nom » ne ſe dit pas, lequel on a fait tenir tou- » jours maſqué, & qui fut mis d'abord » dans la tour de la Baſinière (*une des tours de* » *la Baſtille*) en attendant la nuit, & que je

» conduisis ensuite moi-même, sur les neuf » heures du soir, dans la troisième chambre de » la tour de la Bertaudière, laquelle chambre » j'avais eu soin de faire meubler de toutes » choses avant son arrivée, en ayant reçu » l'ordre de M. *de Cinq-Mars*..... En le con- » duisant dans ladite chambre, j'étais ac- » compagné du sieur *Rosarges*, que M. *de* » *Cinq-Mars* avait amené avec lui, lequel » était chargé de servir & de soigner ledit » Prisonnier, qui était nourri par le Gou- » verneur «.....

On lit ensuite au même Journal du sieur *de Jonca*. » Du Lundi 19 Novembre 1703. » Le Prisonnier inconnu, toujours masqué » d'un masque de velours noir, que M. *de* » *Cinq-Mars* avait amené avec lui des isles » Marguerite, s'étant trouvé hier un peu » plus mal en sortant de la Messe, est » mort aujourd'hui sur les dix heures du » soir, sans avoir eu une grande maladie. » M. *Giraut*, notre Aumônier, le confessa » hier..... Du Mardi 20 Novembre 1703. » Ce même Prisonnier a été enterré à quatre » heures après midi, dans le cimetière de » Saint-Paul, & son enterrement a couté » quarante livres «.

L'extrait du registre de sepulture de l'église paroissiale de St-Paul à Paris, termine, en quelque sorte, ce que l'on peut avancer de positif sur cet étrange personnage.

» L'an 1703, le 19 Novembre, *Marchialy* (1), âgé de quarante-cinq ans ou » environ, eſt décédé dans la Baſtille, duquel le corps a été inhumé dans le cimetière de l'égliſe Saint-Paul, le 20 dudit » mois, en préſence de M. *de Roſarges*, » Major, & de M. *Reilh*, Chirurgien-Major » de la Baſtille, qui ont ſigné, &c «.

On aſſure que le tronc ſeul du cadavre fut enterré, & que la tête avait été coupée; qu'enſuite partagée en divers morceaux pour la défigurer, elle avait été enterrée dans différens endroits. Il y eut ordre de brûler généralement tout ce qui avait été à ſon uſage, linge, habits, matelas, couvertures; on fit regratter & reblanchir les murailles de la chambre où il avait été logé: on pouſſa même les précautions juſqu'à défaire tous les carreaux, dans la crainte qu'il n'eût caché quelque billet, ou fait quelque marque qui eût ſervi à le faire connaître. Son maſque n'était point de fer, comme on le prétend, & comme le nom même lui en eſt reſté, mais ſimplement de velours noir, garni de baleines très-fortes & attaché par-derrière avec

(1) On a fait des combinaiſons à l'infini ſur ce nom de *Marchialy*, qu'on lui donne ſur le regiſtre mortuaire. Tout ce qui en réſulte, c'eſt que ce nom eſt l'anagramme des deux mots latins, *hic Amiral*; ce qui pourrait ſignifier en françois: *Ici gît l'Amiral*. En effet, le Comte de *Vermandois* & le Duc *de Beaufort* avaient été Amiraux. Mais ce ſont-là des ſuppoſitions: d'ailleurs l'anagramme ne ſerait pas juſte, en ce qu'il faudrait un *i* au lieu d'un *y*.

un cadenas scellé. Ce masque était fait de manière qu'il ne lui était pas possible de l'ôter lui-même, & qu'il pouvait manger avec sans beaucoup d'incommodité.

On ne lui refusait rien de ce qu'il demandait; mais on avait ordre de le tuer s'il se découvrait. Il aimait, comme nous l'avons dit, le beau linge par-dessus tout, & jouait de la guitare. On lui faisait la plus grande chère, & le Gouverneur s'asseyait rarement devant lui. Un vieux Médecin de la Bastille, qui l'avait souvent traité dans ses maladies, a dit qu'il n'avait jamais vu son visage, quoiqu'il eût souvent examiné sa langue & quelques parties de son corps. Il avait la peau un peu brune, & il était bien fait & de la plus belle taille; il intéressait par le seul son de sa voix, ne se plaignait jamais de son état, & ne laissa jamais entrevoir ce qu'il pouvait être (1).

(1) On sait que M. *de Chamillard* fut le dernier Ministre qui eut cet étrange secret. A sa mort, le Maréchal *de la Feuillade*, son gendre, le conjura à genoux de lui apprendre ce que c'était que cet inconnu. M. *de Chamillard* lui répondit que c'était le secret de l'Etat, & qu'il avait fait serment de ne point le révéler.

FIN.

De l'Imprimerie de MOUTARD, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.